

FICHE FORMATION
Conseiller en Insertion Professionnelle
Formation par Validation des Acquis de
l'Expérience

Désignation de la formation / Durée / Dates / lieux	Financements possibles
<p>CIP – Titre Professionnel de Conseiller en Insertion Professionnelle Formation par Validation des Acquis de l'Expérience Action de promotion Modalités : Accompagnement individuel</p> <p>Lieu de formation : Centre de formation Frédéric OZANAM 5 rue des Charmilles – 71000 MACON</p> <p>La durée de l'accompagnement varie en fonction des expériences du candidat et de son parcours. Elle peut aller jusqu'à 24 heures positionnées sur une durée d'environ 1 an avant la date de dépôt du livret 2.</p>	<p>Autofinancement Pôle Emploi CPF de Transition (ex CIF) CPF Passeport VAE Conseil Régional Plan de formation des entreprises</p>
Descriptif de la VAE, conditions d'accès	
<p>La VAE est un droit individuel instauré par la loi de modernisation sociale du 17/01/2002 inscrit dans le code du travail. Elle permet à tout candidat bénéficiant d'une année d'expérience, en lien avec le diplôme visé, au cours d'une activité salariée ou bénévole, de valider ses acquis en lien avec le diplôme visé.</p> <p>La VAE constitue un moyen d'obtenir un diplôme par la reconnaissance de compétences professionnelles. A travers l'analyse de situation de travail, la V.A.E contribue à identifier des compétences et des connaissances détenues mais jusqu'alors non reconnues. C'est une reconnaissance officielle des compétences acquises par l'expérience.</p> <p>Le candidat peut acquérir tout ou partie du diplôme. Le jury peut attribuer la totalité du diplôme s'il juge que le candidat a acquis des compétences nécessaires au regard du référentiel professionnel du diplôme visé. Il peut également ne valider qu'une partie des connaissances acquises par le candidat.</p> <p>Les étapes de la démarche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition de votre projet • Dépôt du dossier de candidature à la DIRECCTE la plus proche de votre domicile <p>Si la demande est recevable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Constitution du dossier professionnel qui va permettre au jury d'évaluer si vous avez acquis les compétences requises par la certification. • Dépôt du dossier selon les conditions fixées • Certification : mise en situation concrète et entretien avec un jury professionnel <p>Si validation partielle, vous avez la possibilité de repasser les certificats manquants.</p>	

FICHE FORMATION
Conseiller en Insertion Professionnelle
Formation par Validation des Acquis de
l'Expérience

Objectifs de la formation

Accompagner le stagiaire dans l'élaboration de son dossier de candidature et son dossier professionnel.
Préparer le stagiaire aux situations orales.

Pré-requis nécessaires pour participer à la formation

Etre en mesure de justifier par des documents valides de ses expériences professionnelles ou bénévoles dans la fonction d'accompagnateur-trice socioprofessionnel-le.
Avoir obtenu la recevabilité du service de la DIRECCTE

Public concerné par la formation & Nombre minimum et maximum de participants

Cette formation s'adresse à toute personne ayant une expérience professionnelle ou bénévole d'au moins un an dans le champ du référentiel d'activités du Conseiller en Insertion Professionnelle.

Possibilité de poursuite d'études pour évoluer vers des postes de responsable d'équipe, direction de structure ou de centre œuvrant dans le champ de l'insertion, chargé de projet en insertion professionnelle.

Modalités d'accès ou d'inscription à la formation

Entretien individuel avec le responsable de formation

Moyens pédagogiques et techniques

Moyens pédagogiques :

- Entretien de positionnement
- Relecture du parcours du candidat pour mettre en lumière les expériences significatives par rapport aux contenus des modules constitutifs du diplôme
- Aide à la pratique réflexive et à l'explicitation des expériences
- Aide méthodologique

Moyens techniques :

Les stagiaires ont à disposition des ordinateurs portables et un photocopieur.
Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Moyens d'encadrement

Les stagiaires disposent d'un secrétariat pour les accompagner dans leurs démarches administratives.
Ils sont encadrés par un formateur ou responsable de formation.

FICHE FORMATION
Conseiller en Insertion Professionnelle
Formation par Validation des Acquis de
l'Expérience

Programme détaillé des modules constitutifs du diplôme

La formation préparant au CIP comprend un total de 1385 heures :

- Formation théorique : 574 heures en centre de formation

- Connaissance du champ de l'insertion : politiques de l'emploi ; politiques, acteurs et dispositifs d'insertion ; éthique professionnelle
- Connaissance des publics : Sociologie ; Psychologie ; exclusion ; disqualification
- Connaissance de la formation : qualifications ; organisation et droit de la formation
- Connaissance des milieux professionnels : culture et fonction RH
- Techniques professionnelles : NTIC ; analyse du territoire ; techniques de formation et d'animation ; éco-responsabilité ; Expression écrite et écrits professionnels
- Ingénierie des parcours de formation : construire et suivre un parcours ; l'accompagnement ; travail en réseau et en partenariat
- Atelier professionnel : analyse de la pratique

Modalités de suivi

Modalités de suivi :

- Suivi individuel en présentiel
- Suivi à distance asynchrone (par mail ou drive)

Validation de la formation

L'obtention du Titre Professionnel est conditionnée par l'obtention de la moyenne sur chacune des compétences (CC).

Le jury prend sa décision à partir de l'examen de votre dossier, de la mise en situation et de l'entretien. Il évalue si votre expérience correspond aux exigences de la certification que vous demandez.

Trois éventualités peuvent se présenter :


- 1- Le jury décide de vous attribuer la totalité du titre professionnel.
- 2- Le jury décide de ne vous accorder qu'une partie de la certification. Dans ce cas, il vous indique la ou les parties que vous devez représenter.
- 3- Le jury décide de ne rien vous attribuer.

Le jury est souverain.

Contact

Responsable de formation :
Françoise MAISONNEUVE
accueil.formation@ndozanam.org

Contact DIRECCTE

 <p>Centre de Formation Ensemble scolaire NOTRE-DAME OZANAM MACON</p>	<p>FICHE FORMATION Conseiller en Insertion Professionnelle Formation par Validation des Acquis de l'Expérience</p>	<p>Françoise MAISONNEUVE 26/04/2022 V2</p>
---	--	--

03 85 59 00 10	
Tarifs	
<p>Frais de dossier : 15€ Tarif horaire : 67 € de l'heure</p>	